

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Extrait du registre
des délibérations
Conseil Communautaire
Séance du 9 Avril 2025

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 078-247800618-20250409-25_013-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à 19 heures,
le Conseil communautaire de la Communauté de communes « Cœur d'Yvelines »
s'est réuni Salle de la Bonnette, Place de l'Europe, à La-Queue-Lez-Yvelines
après convocation légale.
sous la Présidence de Monsieur Hervé PLANCHENAUT, Président.

Etaient présents :

Laurence BACLE - Elodie BIOU (à partir du point 25-011) - Patrick BOURDEAUX - Toine BOURRAT - Willy BOYE - Françoise CHANCEL - Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU - Emmanuelle COEURET - Annie CONNETABLE - Corinne DESAUW - Thierry DOLLEANS - Laurent GISQUET - Nadine GOHARD - Olivier GOUPILLON - Bernard JACQUES (à partir du point 25-011) - Stéphane JEAN - Annie JOSEPH - Françoise LENARD - Ghislaine LESADE - Annie LOBSTEIN - Michel LOMMIS - Laurent LOUESDON - Félicien MARGUERETTAZ - Magali MEJEAN (à partir du point 25-011) - Thomas MENGELLE-TOUYA - Christiane METREAU - Pascal MICHELOT - François MOUTOT - Dominique NICCO - Raphaël NIVOIT - Michel NOBLET - Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAUT (à l'exception des points 25-012 et 25-014) - Denise PLANCHON - Benoît POUYET - Yves REVEL - Marie-Josée ROSSI-JAOUEN - Michel ROUX - Elisabeth SANDJIVY - Didier SAUSSAY - Nadine VILLEVALOIS

Etaient absents, excusés et représentés

Sylvain DURAND	a donné pouvoir à	Olivier GOUPILLON
Patricia CHARTON	a donné pouvoir à	Michel NOBLET
Agnès CORDONNIER	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Thomas MENGELLE-TOUYA
Céline MORAIN	a donné pouvoir à	Yves REVEL
Pascal MARTEAU	a donné pouvoir à	Laurent GISQUET
Yves LAMBERT	a donné pouvoir à	Laurent LOUESDON
Grégoire CORBY	a donné pouvoir à	Annie JOSEPH
Patrick LEMAITRE	a donné pouvoir à	Christiane METREAU
Bertrand HAUET	a donné pouvoir à	Corinne DESAUW
Sophie MAIRESSE	a donné pouvoir à	Félicien MARGUERETTAZ

Secrétaire de séance : Denise PLANCHON

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Au point 25-010

Présents : 40 Pouvoirs : 11 Votants : 51

Au point 25-011

Présents : 43 Pouvoirs : 11 Votants : 54

Au point 25-012

Présents : 42 Pouvoirs : 11 Votants : 53

Au point 25-013

Présents : 43 Pouvoirs : 11 Votants : 54

Au point 25-014

Présents : 42 Pouvoirs : 11 Votants : 53

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

Du point 25-015 au point 25-024
Présents : 43 Pouvoirs : 11 Votants : 54

25-013 Vote du Budget Primitif Annexe 2025 « ZA du Petit Mont à Thoiry »

François Moutot, Vice-président chargé des finances, après avoir présenté le projet de budget primitif annexe 2025, propose au Conseil Communautaire d'adopter, par chapitre, le projet de budget primitif annexe 2025 de la Communauté de Communes pour la zone d'activité du Petit Mont à Thoiry, qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes ainsi qu'il suit :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts de la Communauté de Communes,
- Vu le projet de budget primitif annexe 2025,
- Entendu l'exposé du Rapporteur ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité,

Article unique : **ADOpte** le budget primitif annexe 2025 de la Communauté de Communes pour la zone d'activité du Petit Mont à Thoiry par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes ainsi qu'il suit :

			BP 2025
Dépenses de fonctionnement			
Chapitre 011			16 000,00 €
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)		15 000,00 €
605	Achats de matériel, équipements et travaux		1 000,00 €
Chapitre 65			100,00 €
65888	Autres charges exceptionnelles		100,00 €
Chapitre 023			- €
	Virement à la section d'investissement		- €
Chapitre 042 OES			977 531,87 €
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		977 531,87 €
Chapitre 043 OIS			100,00 €
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		100,00 €
			993 731,87 €

			BP 2025
Recettes de fonctionnement			
Chapitre 70			907 664,00 €
7015	Ventes de terrains aménagés		907 664,00 €
Chapitre 75			59 614,09 €
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		59 514,09 €
75888	Autres		100,00 €
Chapitre 002	Résultats d'investissement reporté (excédent)		10 353,78 €
Chapitre 042 OES			16 000,00 €
7133	Variation des en-cours de production de biens		- €
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		16 000,00 €
Chapitre 043 OIS			100,00 €
796	Transferts de charges financières		- €
791	Transferts de charges exceptionnelles		100,00 €
			993 731,87 €

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

		BP 2025
Dépenses d'investissement		
Chapitre 001	Resultats d'investissement reporté (déficit)	977 531,87 €
Chapitre 040 OES		16 000,00 €
3355	Travaux	1 000,00 €
3555	Terrains aménagés	15 000,00 €
		993 531,87 €
		BP 2025
Recettes d'investissement		
Chapitre 16		16 000,00 €
168758	Autres groupements	16 000,00 €
Chapitre 040 OES		977 531,87 €
3555	Terrains aménagés	977 531,87 €
		993 531,87 €



Le 14 avril 2025

Le Président,



Hervé PLANCHENAUT